



INFORMATION NEUTRE · SUISSE ROMANDE · 2026

# Téléassistance des seniors : comment choisir le bon dispositif en 2026 ?

Repères pratiques et neutres pour les seniors et leurs proches en Suisse romande

Que vous cherchiez une solution pour vous-même ou que vous accompagniez un proche dans ce choix, l'exercice peut vite devenir déroutant : montres, bracelets, médaillons, boutons fixes, avec ou sans géolocalisation, en location ou à l'achat... Les offres sont nombreuses et le vocabulaire technique. Pourtant, le bon choix ne dépend pas de la solution la plus sophistiquée, mais de celle qui correspond réellement au mode de vie et aux besoins de la personne concernée. Voici quatre repères pour s'y retrouver sereinement.

## 1 · Quel type de dispositif pour quelle situation ?

Il existe trois grandes familles de solutions. Le point de départ n'est jamais la fiche technique, mais le quotidien de la personne : sort-elle encore de chez elle ? Y a-t-il un risque de chute ou de malaise ? Est-elle à l'aise avec un appareil à porter ? Saura-t-elle gérer sa recharge ?

**Le dispositif fixe, à domicile.** Un bouton d'appel porté en médaillon ou en bracelet, relié à une station installée dans le logement. Il convient à une personne qui vit et se déplace surtout chez elle. Sa portée se limite au domicile et à ses abords immédiats.

**Le dispositif mobile avec géolocalisation (GPS).** Une montre ou une balise qui fonctionne aussi à l'extérieur — en promenade, au marché, au jardin. Il s'adresse à une personne encore active hors de chez elle : en cas d'alerte, la localisation permet de la retrouver rapidement.

**La détection automatique de chute.** Certains appareils déclenchent seuls une alerte lorsqu'une chute est détectée, sans que la personne ait à appuyer. C'est utile en cas de risque de malaise ou de perte de connaissance. Aucune détection n'est toutefois infaillible : elle complète le bouton d'appel, elle ne le remplace pas.

En cas de doute, le centre médico-social (CMS) de la région peut évaluer le besoin de la personne afin de l'orienter vers le type de dispositif le plus adapté à sa situation de vie et de santé.

## 2 · Combien cela coûte-t-il ?

Deux logiques coexistent. En **location**, l'appareil reste la propriété du prestataire et l'abonnement mensuel couvre l'ensemble du service. À l'**achat**, on paie l'appareil, souvent complété par un abonnement pour la centrale d'appel.

| Type de dispositif      | Abonnement mensuel indicatif |
|-------------------------|------------------------------|
| À domicile (base fixe)  | 30 à 60 CHF                  |
| Avec détection de chute | 40 à 80 CHF                  |
| Mobile avec GPS         | 50 à 90 CHF                  |

Ordres de grandeur observés sur le marché romand, à vérifier auprès de chaque prestataire. Les frais d'installation ou de mise en service vont, eux, de zéro à quelques centaines de francs.

Sous réserve de remplir certains critères, une partie des frais peut être prise en charge par les prestations complémentaires (PC) à l'AVS/AI si la personne concernée en est bénéficiaire.

### 3 · Comment cela fonctionne-t-il au quotidien ?

**Utilisation.** En cas de besoin, la personne appuie sur son bouton — ou l'alerte se déclenche automatiquement. La centrale d'appel, ou les proches désignés, répond, évalue la situation par la voix, puis organise l'aide nécessaire : un proche, un voisin ou les secours. Le lien est maintenu jusqu'à l'arrivée de l'aide.

**Installation.** La plupart des dispositifs récents sont « prêts à l'emploi » : ils fonctionnent par carte SIM ou se branchent simplement, sans ligne téléphonique fixe — les anciennes lignes analogiques ayant disparu. Plusieurs prestataires proposent l'installation à domicile.

**Autonomie.** De quelques jours à plusieurs semaines selon le modèle ; l'appareil signale une batterie faible. C'est un point à vérifier, car un appareil déchargé ne protège plus — et la recharge elle-même s'anticipe : la personne saura-t-elle y penser et la faire seule, et comment est-elle protégée pendant que l'appareil charge ?

**Port au quotidien.** Le meilleur dispositif est celui que la personne accepte de porter et dont elle comprend l'utilité. L'étanchéité (la douche est un moment à risque), le confort et la discrétion comptent autant que les fonctions techniques.

**Application.** Pour la personne âgée, l'appareil fonctionne seul, sans smartphone. Une application peut exister pour les proches (suivi, notifications), mais elle n'est pas indispensable au bon fonctionnement du service.

### 4 · Peut-on voir ou essayer avant de choisir ?

Voir les appareils, oui : plusieurs prestataires disposent d'un espace conseil ou proposent une démonstration à domicile. L'essai proprement dit passe en revanche par la location, qui permet, si nécessaire, d'utiliser un dispositif sur une période donnée. À titre informatif, la plateforme Info Seniors Vaud (une prestation de Pro Senectute Vaud) recense les différents systèmes existants. Un appareil mal adapté finissant souvent dans un tiroir, ce temps de découverte n'est jamais perdu.

#### En résumé

Il n'existe pas de « meilleure » téléassistance dans l'absolu : il existe celle qui convient à une personne, à son logement et à ses habitudes. Que la décision vous concerne directement ou concerne un proche, la prendre avant un incident, calmement, reste toujours plus serein que dans l'urgence. En cas de doute, le centre médico-social de la région peut évaluer le besoin de la personne et l'orienter vers le type de dispositif le plus adapté ; un comparatif indépendant complète utilement l'information.

#### Pour aller plus loin

Un guide indépendant plus détaillé — types de dispositifs, critères de choix, ordres de prix et aides financières mobilisables — est disponible sur [senior-securite.ch](https://senior-securite.ch) (Guide de la téléassistance en Suisse romande 2026).

Contribution rédigée pour Info Seniors Vaud par [senior-securite.ch](https://senior-securite.ch), plateforme indépendante d'information sur le maintien à domicile et la sécurité des seniors en Suisse romande.